

# *L'enseignement de l'éthique au collégial : philosophie de l'éducation et anthropologie philosophique à la rescousse !*



*Luc Desautels*

*Professeur de philosophie  
Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption*

Cours d'éthique « propre au programme », « éducation à la citoyenneté », philosophie davantage collée aux préoccupations et intérêts des élèves... Que penser de ces débats qui se mènent autour de l'enseignement de la philosophie dans le réseau collégial québécois ? Lorsqu'on enseigne la philosophie éthique à de jeunes adultes, que doit-on viser pour que cet enseignement soit significatif ? Sur quelles bases peut-on s'appuyer et quelles sont les lignes directrices qui peuvent nous guider ? Peut-on se contenter des devis ministériels ou faut-il pousser plus loin la recherche ? Resituer ces questions sur l'horizon plus large des finalités de l'éducation pourrait nous aider à y voir plus clair et c'est pourquoi nous présentons ici le résultat d'un tour d'horizon dans certains ouvrages de philosophie de l'éducation, de tradition française, ainsi qu'une liste de questions complémentaires auxquelles ces lectures nous ont conduit et sur lesquelles nous souhaiterions échanger avec les lecteurs intéressés.

Après avoir rappelé les buts proposés actuellement par le Ministère pour l'enseignement de la philosophie au collégial, et plus particulièrement de la philosophie éthique, nous aborderons ce qui nous est apparu comme le but principal de toute oeuvre d'éducation, à savoir *former un être humain*. Nous distinguerons ensuite cette visée fondamentale des autres buts, qui ne peuvent alors qu'être secondaires, et nous tenterons de cerner les données convergentes d'anthropologie philosophique qui peuvent servir d'assises à tout projet de formation, la

formation éthique y étant évidemment incluse. Puis, nous proposerons quelques pistes de réflexion sous forme de questions reliées à l'enseignement de l'éthique tel qu'il se pratique actuellement au collégial.

## *Les buts proposés par le Ministère*

L'enseignement de la philosophie éthique au collégial s'inscrit dans le cadre de la formation générale que tout programme d'études préuniversitaires ou techniques doit comprendre<sup>1</sup>. Aux côtés de la langue maternelle, de la langue seconde et de l'éducation physique, la philosophie fait partie de la composante de formation générale commune et obligatoire pour tous les candidats au diplôme d'études collégiales (DEC). Cette discipline est aussi incluse, avec la langue maternelle et la langue seconde, dans la composante de formation générale *propre au programme* : c'est dans cette composante que se situe l'enseignement du cours de philosophie éthique. Or, on lit dans le document-cadre officiel qui guide l'enseignement des disciplines de la formation générale des élèves du collégial que

*[...] la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture<sup>2</sup>.*

Cet extrait porte à confusion, ces trois buts – former la personne, préparer à la vie sociale, partager les acquis culturels – pouvant tout autant suggérer une opposition qu'une équivalence.

Le même document précise ensuite les intentions éducatives de la formation générale telles qu'elles doivent s'appliquer particulièrement en philosophie : « L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne en elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer<sup>3</sup>. » Une question ici se pose : former *d'abord* la personne ou le citoyen ?

Quant à la formation générale *propre au programme*, catégorie dans laquelle est incluse la philosophie éthique, on lui demande « d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme<sup>4</sup> ». Mais nous sommes là dans l'ordre des *moyens* puisque le but est ailleurs, comme le montre bien l'extrait suivant qui porte plus particulièrement sur le troisième ensemble de philosophie, la philosophie éthique propre au programme :

*Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir la compétence<sup>5</sup>.*

Ici, l'autonomie et le sens critique face aux valeurs constituent le but principal à viser dans ce troisième cours de philosophie. Alors, suite à cette lecture du document officiel sur la formation générale, comment mettre de l'ordre dans tous ces buts qui nous sont proposés ? Notre petite enquête en philosophie de l'éducation pourra-t-elle nous y aider ?

### **Former un être humain**

La discussion s'enracine dans une réflexion sur les buts de l'éducation. Or, peu importe les auteurs consultés, l'accord paraît unanime quant à l'énoncé suivant : ce que vise avant tout l'éducation, c'est de former ou, plutôt, de contribuer à la formation d'un *être humain* ; non pas d'abord former un travailleur ou un citoyen, mais l'être humain lui-même, pour lui-même. La tâche principale de l'éducation « [...] est avant tout d'aider au développement dynamique par lequel l'homme se forme lui-même à être un homme [...] », disait déjà Jacques Maritain<sup>6</sup>. Olivier Reboul ne pense pas autrement quand il affirme que « l'éducation, dans tous les domaines, depuis la naissance jusqu'au dernier jour, c'est d'apprendre à être homme<sup>7</sup>. » Il en va de même pour Louis Brunet et Lucien Morin qui confirment que « voilà pourquoi le dictionnaire voit juste en définissant l'éducation comme l'activité de former quelqu'un, qui n'est qu'une autre manière de dire que la fin de l'éducation, c'est le développement et la formation d'un être humain<sup>8</sup>. » Selon eux, toute la pédagogie moderne est sans compromis là-dessus : « [...] l'éducation est une activité qui a pour fin d'aider quelqu'un à se développer et à se former<sup>9</sup>. »

### **But fondamental et buts secondaires**

Au moment où il est beaucoup question de formation à la citoyenneté<sup>10</sup> et où même l'enseignement de l'éthique doit

***Ce que vise avant tout l'éducation,  
c'est de former ou, plutôt,  
de contribuer à la formation  
d'un être humain.***

s'inscrire dans une optique de formation « propre au programme » d'études de l'élève, il vaut la peine de rappeler les distinctions faites par Maritain et Reboul qui nous aident à éclairer cette problématique. Pour le premier, l'éducation comporte des buts essentiels de deux ordres différents : le fondamental, celui qui demeure et ne change pas, et les secondaires, ceux qui varient et doivent être adaptés aux époques historiques. Aider quelqu'un à atteindre sa pleine formation d'homme constitue le seul but du premier genre, alors que « [...] transmettre l'héritage d'une culture d'une aire de civilisation donnée, préparer à la vie sociale et à un comportement de bon citoyen, procurer l'équipement mental exigé pour remplir une fonction particulière dans le tout social, pour s'acquitter des responsabilités familiales, pour gagner sa vie » appartiennent au second genre<sup>11</sup>. Selon cet auteur, « l'essence de l'éducation ne consiste pas en effet à adapter un futur citoyen aux conditions et interactions de la vie sociale, mais d'abord à *faire un homme*, – et préparer par cela même un citoyen<sup>12</sup>. » Quant à Reboul, ne nous tient-il pas un langage semblable lorsque placé devant le dilemme d'une éducation « pour la société ou pour l'enfant », il affirme qu'

*Il s'agit peut-être d'une fausse alternative, dont chaque terme ne vaut que par les défauts de l'autre. Car, entre l'individu et la (c'est-à-dire une) société, il existe un troisième terme, qui est l'humanité. Et l'éducation elle-même en témoigne. On n'éduque pas l'enfant pour qu'il le reste. Mais pas non plus pour en faire « un travailleur et un citoyen ». On l'éduque pour en faire un homme, c'est-à-dire un être capable de communiquer et de communier avec les oeuvres et les personnes humaines [...] Ainsi, il nous semble que la fin de l'éducation est de permettre à chacun d'accomplir sa nature au sein d'une culture qui soit vraiment humaine. Si cette fin paraît utopique, elle est la seule qui préserve l'éducation du laisser-faire comme de l'endoctrinement<sup>13</sup>.*

À son avis, cette visée pèse si lourd qu'elle donne lieu au principal critère d'une éducation réussie : « [...] elle est réussie si elle est inachevée, si elle donne au sujet les moyens et le désir de la poursuivre, d'en faire une auto-éducation. Car on arrive peut-être un jour à être ingénieur, ou médecin, ou bon citoyen. On n'en finit jamais de devenir un homme<sup>14</sup>. »

*L'éducation comporte des buts essentiels  
de deux ordres différents :  
le fondamental,  
celui qui demeure et ne change pas,  
et les secondaires,  
ceux qui varient et  
doivent être adaptés aux époques historiques.*

### *Quelle conception de l'être humain ?*

*Humanité, faire un homme, devenir homme... mais quel homme ? Peut-on éduquer sans recourir à une conception de l'être humain ? Nous ne le pensons pas et nous nous rangeons ici du côté de ceux qui soutiennent que « [...] l'éducation ne peut échapper aux problèmes et aux difficultés de la philosophie, car elle suppose par sa nature même une philosophie de l'homme, et dès l'abord elle est obligée de répondre à la question : " qu'est-ce que l'homme ? " que pose le sphinx de la philosophie<sup>15</sup> ». Mais peut-on encore s'appuyer sur l'idée grecque, juive et chrétienne de l'homme<sup>16</sup> ? Si ce n'est plus là notre fonds culturel commun, l'héritage à partir duquel nous éduquons, par quelle conception de l'homme est-il remplacé ? Ou, dans nos sociétés de plus en plus cosmopolites et multiculturelles, vaut-il mieux abandonner toute tentative de cerner un modèle anthropologique qui pourrait constituer à la fois notre point de départ et notre visée commune ? Et concentrer plutôt nos énergies d'éducateurs sur le dialogue et la délibération au sujet de l'action raisonnable à mener<sup>17</sup> ? Mais, cette avenue elle-même ne porte-elle pas une conception de l'homme ?*

### *Données convergentes : apprendre pour s'améliorer*

D'ailleurs à bien lire nos différents auteurs, il nous semble qu'à défaut de les rallier à une même conception de l'être humain, nous pouvons dégager certains points de vue convergents. Reboul affirme qu'il « [...] y a donc une nature humaine universelle, qui consiste précisément en la possibilité d'apprendre<sup>18</sup> » et qu'à mesure que progresse cet apprentissage jamais achevé, l'homme devient plus « compétent » :

*La compétence, au-delà de la transmission et de la spontanéité, est l'acte que nous cherchions. Elle suppose deux choses. D'abord que l'esprit humain est au départ capable d'apprendre, qu'il possède à l'état implicite les règles lui*

*permettant d'utiliser, et d'abord d'assimiler, les savoirs linguistiques, mathématiques, éthiques ou autres, ces savoirs par lesquels l'esprit est « humain », l'aptitude à les acquérir étant ce qui le définit comme « esprit ». La compétence suppose aussi que les savoirs ne constituent pas un bagage inerte, mais une forme dynamique ; la compétence du joueur d'échecs ne se réduit pas à connaître les règles, ni même à retenir un grand nombre de coups modèles ; elle consiste à trouver à chaque fois la meilleure solution, les règles et les modèles n'étant que des adjuvants<sup>19</sup>.*

Brunet et Morin disent-ils autre chose quand ils font remarquer qu'une « [...] bonne formation ne fait pas cependant que nous rendre meilleurs dans ce que nous sommes. Il faut aussi, c'est le deuxième critère d'une bonne formation, qu'elle rende meilleur ce que nous faisons<sup>20</sup> ». Ou lorsque Legault réfléchissant sur la notion de compétence éthique soutient qu'il « [...] n'en demeure pas moins que toute éducation morale cherche à transformer les personnes en leur permettant d'accéder à une forme supérieure d'être qui se manifestera par leurs actions<sup>21</sup> ». L'homme est cet être capable d'apprendre, qui cherche à être mieux et à faire mieux, par « [...] un constant effort et un continuel combat » pourrait ajouter Maritain<sup>22</sup>.

### *L'agent premier de l'apprentissage*

Dans ce travail d'apprentissage et d'amélioration, c'est celui qui apprend qui est l'agent premier<sup>23</sup> ; les autres, les éducateurs, ne sont que des aides dont le rôle est « [...] de permettre à chacun d'apprendre par lui-même en se passant de maître, d'aller de la contrainte à l'*auto-contrainte*, d'être majeur<sup>24</sup> », de développer une « autonomie responsable<sup>25</sup> » vis-à-vis des autres. Au bout du compte, l'homme n'est-il pas « [...] une personne, qui se tient elle-même en main par son intelligence et par sa volonté<sup>26</sup> », et une société humaine est-elle autre chose qu'« [...] un ensemble de libertés humaines qui acceptent l'obéissance et le sacrifice et une loi commune pour le bien commun, de manière à rendre ces libertés capables d'atteindre en chacun un accomplissement vraiment humain<sup>27</sup> » ? En ce sens, ne peut-on dire avec Reboul que ce qui vaut la peine d'être enseigné et d'être appris, c'est avant tout ce qui à la fois unit et libère les hommes ?

*Ce qui vaut la peine  
d'être enseigné et d'être appris,  
c'est avant tout ce qui à la fois  
unit et libère les hommes.*

*En nous demandant ce qui vaut la peine d'être appris, nous avons dégagé deux grands types de valeurs : les valeurs d'intégration sociale et les valeurs de libération individuelle. On peut maintenant surmonter leur antinomie en montrant que les unes et les autres sont humaines, donc également sacrées. Intégrer l'individu à une communauté aussi large que possible: la communauté la plus large n'est autre que l'humanité, au-delà de toutes les frontières, territoriales, idéologiques ou culturelles. Libérer l'individu de tout ce qui l'asservit, c'est faire de lui un adulte autonome et responsable, un homme. Dire que l'humanité est sacrée pour l'homme, c'est dépasser l'opposition entre l'intégration et la libération, la tradition et la raison, la fidélité et le progrès, le symbole et l'objectivité. Si l'éducation est ce qui permet à l'enfant humain d'accéder à la culture, elle est tout à la fois le respect d'un héritage et l'éveil d'une conscience. L'un ne va pas sans l'autre<sup>28</sup>.*

Autonomie, liberté et liens sociaux. L'homme, être de cœur et de raison, capable d'apprendre, avec les autres, parmi les autres, en vue d'être vraiment libre et pleinement humain. Voilà, nous semble-t-il, les données convergentes d'anthropologie philosophique sous-jacentes aux lectures que nous avons faites en philosophie de l'éducation. Que ces données soient particulièrement pertinentes en éthique ne fait aucun doute à nos yeux : ne sont-ce pas des actions *humaines* que le jugement éthique examine, ce jugement n'est-il pas posé par des *humains* et marqué par la conception que ces derniers se font de l'*humanité* ? Nous nous réjouissons de ce que le Ministère nous intime de développer dans le troisième cours de philosophie la compétence de l'élève à « porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine<sup>29</sup> » : à condition de ne pas négliger le but fondamental de toute œuvre d'éducation, voilà un but secondaire, mais essentiel, qui peut aller dans le sens des données convergentes dégagées : autonomie, liberté et liens sociaux. Nous nous demandons quel sort leur est fait dans l'enseignement de l'éthique au collégial depuis la dernière réforme du curriculum.

### **Enseigner l'éthique « propre au programme » : des questions**

Au terme de cette étude, voici une liste de questions auxquelles notre réflexion nous a mené et sur lesquelles nous voudrions travailler davantage et échanger avec ceux et celles qu'elles intéressent :

- ◆ Quelle conception de l'être humain émerge du cours de philosophie éthique propre au programme d'études de l'élève au collégial (devis ministériels, plans-cadre locaux, plans de cours) ?
- ◆ Apprendre, s'améliorer et devenir plus humain : affirmer que le cours de philosophie éthique au collégial appartient

à la catégorie « propre au programme » d'études de l'élève favorise-t-il cette visée ?

- ◆ Enseigner l'éthique « propre au programme » au collégial : faire un homme ou faire un citoyen ?
- ◆ Qu'est-ce qui est vraiment « propre au programme » dans un cours de philosophie éthique au collégial tel qu'il se pratique dans les différents collèges ?
- ◆ Le cours d'éthique propre au programme au collégial aurait-il avantage à privilégier des perspectives d'éthique appliquée plutôt que d'éthique fondamentale, c'est-à-dire éviter la démarche déductive à partir d'une conception de l'homme et y aller d'une démarche inductive à partir de dialogue et d'études de cas ?

### **Conclusion**

Au point de départ de cette réflexion, nous nous proposons de contribuer aux débats actuels sur l'enseignement de la philosophie au collégial en nous intéressant particulièrement à la hiérarchie des nombreux buts assignés à l'enseignement de la philosophie éthique au collégial à partir des énoncés des devis ministériels quant à la formation générale commune et propre au programme. Notre investigation en philosophie de l'éducation nous a effectivement permis d'identifier le but fondamental, *aider à former un être humain*, et à le distinguer des autres buts essentiels mais secondaires : *faire un citoyen, transmettre le fonds culturel commun, préparer à vivre en société*. Puis, nous avons réfléchi sur la conception de l'être humain nécessairement impliquée dans une telle finalité et nous avons dégagé ce qui nous a semblé être les données convergentes d'anthropologie philosophique chez les auteurs consultés : *l'homme, être de volonté et de raison, capable d'apprendre, avec les autres, parmi les autres, en vue d'être vraiment libre et pleinement humain*. Enfin, nous avons dégagé quelques questions plus immédiatement en rapport avec l'enseignement du cours d'éthique au collégial : nous souhaitons ainsi contribuer à une discussion à poursuivre avec tous ceux que ce sujet intéresse et dont nous sollicitons les commentaires. ☒

luc.desautels@collanaud.qc.ca  
www.collanaud.qc.ca/ass/philo

### **NOTES ET RÉFÉRENCES**

1. *Règlement sur le régime des études collégiales*, Édition révisée, août 1998, article 6.
2. MEQ, *Formation générale*, version révisée, octobre 1998, p. 1.
3. *Ibid.*, p. 5.
4. *Ibid.*, p. 2.
5. *Ibid.*, p. 7.

6. Jacques MARITAIN, *Pour une philosophie de l'éducation*, Paris, Fayard, 1969, p. 17.
7. Olivier REBOUL, *La philosophie de l'éducation*, Paris, PUF, 1993, p. 19.
8. Louis BRUNET et Lucien MORIN, *Philosophie de l'éducation*, vol. 1, Sainte-Foy, PUL, 1992, p. 24.
9. *Ibid.*, p. 27.
10. Cf. Les initiatives de la Direction générale des élections vis-à-vis l'enseignement de l'éthique au collégial ([http://www.dgeq.qc.ca/communiqués/2000/comm\\_000927.fr.html](http://www.dgeq.qc.ca/communiqués/2000/comm_000927.fr.html)).
11. Jacques MARITAIN, *op. cit.*, p. 130.
12. *Ibid.*, p. 30.
13. Olivier REBOUL, *op. cit.*, p. 24-25.
14. *Ibid.*, p. 121.
15. Jacques MARITAIN, *op. cit.*, p. 20.
16. « [...] l'homme est un animal doué de raison dont la suprême dignité est dans l'intelligence ; et l'homme est un individu libre en relation personnelle avec Dieu, dont la suprême "justice" ou droiture est d'obéir volontairement à la loi de Dieu ; et l'homme est une créature pécheresse et blessée appelée à la vie divine et à la liberté de la grâce, et dont la perfection suprême consiste dans l'amour ». *Ibid.*, p. 23.
17. Nous interprétons ainsi la distinction que fait Georges A. LEGAULT entre les préoccupations de l'éthique fondamentale et celles de l'éthique appliquée dans *Professionnalisme et délibération éthique*, Sainte-Foy, PUQ, 2000, p. 73-74.
18. Olivier REBOUL, *op. cit.*, p. 22.
19. *Ibid.*, p. 58.
20. Louis BRUNET et Lucien MORIN, *Philosophie de l'éducation*, vol. 2, Sainte-Foy, PUL, 1996, p. 80.
21. Georges A. LEGAULT, *op. cit.*, p. 236.
22. Jacques MARITAIN, *op. cit.*, p. 26. Cette recherche constante d'amélioration liée à la capacité d'apprentissage de l'être humain n'est pas sans nous rappeler les travaux que nous avons menés sur le courant dit de la « qualité totale ».  
Cf. <http://www.geocities.com/desautel.geo/cadres1.htm>
23. Aline GIROUX, « Le modèle éthique : soi-même devenant autre » dans DESAULNIERS, M.-P., JUTRAS, F. et al. *Les défis éthiques en éducation*, Sainte-Foy, PUQ, 1997, p. 182. Voir aussi Louis BRUNET et Lucien MORIN, *op. cit.*, vol. 2, p. 151.
24. Olivier REBOUL, *op. cit.*, p. 77.
25. Georges A. LEGAULT, *op. cit.*, p. 89.
26. Jacques MARITAIN, *op. cit.*, p. 23
27. *Idem*, p. 30.
28. Olivier REBOUL, *op. cit.*, p. 117.
29. MEQ, *op. cit.* p. 30.

*Luc DESAUTELS enseigne la philosophie depuis 1984 et a occupé différentes fonctions administratives et pédagogiques au collégial. Détenteur d'une maîtrise ès arts en théologie et d'une maîtrise en éducation, il poursuit présentement des études doctorales en philosophie à l'Université de Sherbrooke. Il s'intéresse particulièrement aux applications pédagogiques des technologies de l'information, aux questions d'éthique et à l'amélioration continue de la qualité en éducation. Au dernier colloque de l'Association pour les applications pédagogiques de l'ordinateur au post-secondaire (APOP), il a présenté les résultats préliminaires d'un projet pilote qu'il mène depuis deux ans auprès d'élèves ayant échoué leur premier cours de philosophie. Ses écrits comprennent notamment « Chercher sur internet et chercher en bibliothèque », un article paru dans Clic en février 1998, et « La mort de Judas » publié dans Science et esprit en 1986.*